



81150 TERSSAC

Compte-rendu du Conseil Municipal du Mercredi 13 Novembre 2019

Présents : Jean-Claude ARNAUD, Madeleine BRUSCHET, Bernard CALMETTES, Yves CHAPRON, Jacqueline COURNEDE, Martine JUND, Nathalie LACASSAGNE, Claudine MONTELS, Christophe PETIT, Jean Philippe ROQUES, Pascale SAUREL, Pierre SOULIE.

Excusés : Cathie MOTYL, Jean Bernard PHALIPOU (pouvoir à Bernard CALMETTES), Ulysse ZANIBELLATO (pouvoir à Pierre SOULIE)

Personnel : Odile VERGNES

Secrétaire de séance : Madeleine BRUSCHET

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

- *Approbation du Compte-rendu du 30 septembre 2019,*
- *Délibération signature de la convention avec « La Clé des Champs »*
- *Présentation des propositions de la commission travaux,*
- *Signature de la charte d'engagement pour la transition écologique du territoire,*
- *Présentation des évolutions du service ADS et bilan de l'urbanisme à Terressac,*
- *Délibération pour la vente de la parcelle AC 119,*
- *Questions et Informations diverses.*

En ouverture Monsieur le Maire remercie Christian FABRE correspondant de presse du Tarn Libre.

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 30 septembre 2019

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2 - Délibération signature de la convention avec « La Clé des Champs »

Madame Nathalie LACASSAGNE, adjointe en charge de la commission Ecole Enfance Jeunesse présente la nouvelle convention d'objectifs et de moyen qui fixe les modalités de fonctionnement du CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) pour l'année 2020.

Le montant de la participation de la commune s'élève à 39 000 euros pour 2020.

Le Conseil Municipal délibère pour autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec le Président de l'Association « La Clé des Champs », qui s'engage à gérer et organiser le CLAE et à organiser un Centre de Loisirs Sans Hébergement le mercredi et les vacances scolaires.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

3 - Présentation des propositions de la commission travaux

Monsieur Pierre SOULIE présente la liste des travaux programmés en 2020.

Stationnement Vélos

Implantation de 4 nouveaux espaces de stationnement des vélos équipés d'arceaux (Mairie – Salle du Pastel – City Park et Ecole). Le projet a été étudié en collaboration avec les services de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Il est validé par le Conseil Municipal.

Sécurité salle du Pastel

Implantation de poteaux, barrières et gabions pour sécuriser le parvis de la salle du Pastel et bloquer le stationnement des voitures. Le projet a été étudié en collaboration avec les services de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois. Il est validé par le Conseil Municipal.

Espaces verts

Aménagement de 3 nouveaux espaces verts (salle du Pastel – Place de l'Eglise et Impasse du Mazet). Ces espaces seront végétalisés avec des plantes résistantes « jardin méditerranéen » nécessitant un arrosage limité.

Elagage

Suite à une visite de spécialistes des espaces verts d'Albi et de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, plusieurs élagages sont prévus sur les voiries de la commune. Concernant l'espace du Pastel, il est proposé de préparer un projet (élagage d'arbres situés trop près des habitations, remplacement d'arbres et plantation de nouvelles essences pour préparer l'avenir).

Isolation Mairie

Travaux d'isolation de la Mairie : Un dossier de subvention sera déposé auprès de nos partenaires (Etat – Conseil Régional et Conseil Départemental) pour améliorer l'isolation thermique de la mairie. Changement des huisseries de la salle du Conseil et isolation de l'accueil afin de réduire notre consommation d'énergie.

Ecole

Travaux de rénovation de l'école : Un dossier de subvention sera déposé auprès de nos partenaires (Etat – Conseil Régional et Conseil Départemental) pour rénover le sol de la cantine et les façades sud du bâtiment et installer une climatisation des deux salles de classe situé plein sud .

Fronton Mairie

Implantation de la devise de la République « Liberté – Egalité - Fraternité » sur le fronton de la Mairie. Plusieurs options sont proposées au Conseil Municipal. Une étude complémentaire est demandée avant de faire un choix.

4 - Signature de la charte d'engagement pour la transition écologique du territoire

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois sera bientôt signataire d'une charte entre l'ensemble des partenaires, l'état, les collectivités, les entreprises et les associations qui s'engagent dans la transition écologique du territoire, par le partage, la mise en œuvre et/ou le financement d'action du contrat de transition écologique.

Martine JUND, responsable de la Commission d'Action Sociale et Créer du Lien présente les thématiques abordées dans le C.E.T.

- Maîtrise des consommations énergétiques,
- Mobilité décarbonée pour tous,
- Economie circulaire et préservation des ressources,
- Exemplarité des partenaires du CET.

Un débat et une réflexion sont à engager pour définir des actions concrètes qui pourraient être menées par la commune de Terssac en partenariat avec le Grand Albigeois :

- Déplacement doux,
- Menu des cantines (part du bio),
- Gestion des déchets,
- Eclairage public,
- Compostage collectif,
- Gestion des déchets verts,
- Photovoltaïques,
- Espaces verts de la commune.

La charte d'engagement sera signée par l'Etat, Madame la Présidente du Grand Albigeois et Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire.

5 - Présentation des évolutions du service ADS et bilan de l'urbanisme à Terssac

Madame Claudine MONTELS Adjointe en charge de l'Urbanisme a assisté au 3ème Comité de suivi ADS du Grand Albigeois avec Monsieur Pierre SOULIE, et présente le compte-rendu de la réunion.

Le service commun ADS : Missions et organisation en 2018

Suite au transfert de compétence de l'Etat vers les EPCI, depuis le 1er juillet 2015, les services communs de l'agglomération assurent l'instruction réglementaire des autorisations d'urbanisme (PC, CU, PA, Permis de démolir, annulation, transferts d'autorisation, etc.... Ils assurent la préparation des projets de décisions transmises aux Maires. L'année 2018 correspond à la troisième année de fonctionnement du Service.

1599 demandes d'autorisation ont été déposées au sein de l'agglomération.

Ont été autorisés :

541 logements dont 172 collectifs, 287 en individuel et 82 logements en résidence,
245 lots à bâtir soit par DP division soit par permis d'aménager,
36847 m² de locaux : les principaux locaux autorisés.

Autorisations d'urbanisme déposées à Terssac en 2018 et 2019 :

PC et Modificatif : 12 en 2018.	En 2019 : 11 à ce jour
PA : 0 en 2018.	En 2019 : 1 à ce jour
Permis de démolir : 1 en 2018.	En 2019 : 0 à ce jour
DP : 10 en 2018.	En 2019 : 10 à ce jour
CUb : 6 en 2018.	En 2019 : 27 à ce jour

Coût de fonctionnement du service commun ADS : Total de 330 189,90 euros

Coût : du PC : 248 euros, PA : 298 euros, PD : 199 euros, 99 euros pour les autres actes.

Pour Terssac : un coût de 5 509 euros en 2018

Perspectives 2019 – 2020 :

En janvier a eu lieu le regroupement des 2 pôles sur le site de la rue Charcot à Albi.

2020 : Réflexion en cours sur la mise en place d'une nouvelle organisation liée aux mouvements du personnel et à l'application du PLUi avec une modification de mode de travail. On n'instruira plus par commune mais par compétence.

6 - Délibération pour la vente de la parcelle AC 119

Madame Claudine MONTELS expose aux membres du Conseil Municipal que Monsieur et Madame MAJORAL souhaitent acquérir une parcelle de terrain cadastrée AC 119 qui jouxte leur terrain. Celle-ci d'une superficie de 416 m² se situe en zone U2 du Plan Local d'Urbanisme.

Considérant que cette parcelle, située entre le futur lotissement des Ecoles et la propriété de Monsieur et Madame MAJORAL ne fera l'objet d'aucun projet communal. Il est proposé d'accepter la cession de cette parcelle communale, au prix de 68,27 euros le m² non viabilisé, soit un total de 28 400 euros pour 416 m². Il est précisé que les frais afférents à la transaction (bornage, notaire) sont à la charge de l'acquéreur. Monsieur et Madame MAJORAL ont donné leur accord verbal sur les conditions de la transaction. La délibération est adoptée à l'unanimité.

7 - Questions et informations diverses

Crèche les Zouzous :

Suite à une réorganisation du fonctionnement des crèches de Terssac et Marssac, une demande est faite auprès de la PMI et de la CAF pour porter la capacité d'accueil de la crèche de Terssac de 12 à 15.

Conseil d'école :

96 élèves ont effectué leur rentrée à l'école. 2 élèves de petite section sont attendus en Janvier. La Directrice de l'école a présenté les projets pédagogiques pour l'année scolaire 2019-2020 et demandé la prise en charge des transports (Ecole et Cinéma, USEP, enseignement natation, visite du collège...)
Une classe de découverte à Leucate de 3 jours sur le thème des énergies renouvelables est prévue au printemps.
La commune prendra en charge les déplacements et l'association des parents d'élèves participera au financement des hébergements pour alléger la part des familles.

Conseil Municipal Jeunes :

Madame Nathalie LACASSAGNE a réuni le Conseil Municipal Jeunes. Plusieurs idées ont été proposées :

- Rénovation de passage piéton et de trottoirs,
- Cages mobiles pour la cour de récréation,
- Abri près du City Park.

Deux animations sont prévues pour financer une fête que les délégués souhaitent organiser : un lavage de voitures et une vente de gâteaux.

Logements sociaux de l'Impasse du Mazet :

Les travaux sont en cours d'achèvement et la livraison est prévue en fin d'année. La commission d'attribution de Soliha se réunira pour délibérer au vu des nombreuses demandes.

La séance est levée à 23 heures

Le secrétaire de séance

Madeleine BRUSCHET